

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 9 septembre 2022

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt et deux le 14 SEPTEMBRE à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, RIBOT Florent, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic

Absents excusés : MAZELLE Philippe, VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2022/44

***ELECTRIFICATION RURALE 2022 « Mousseau » - Abandon du projet***

Madame le Maire rappelle au Conseil la Délibération n°2022/25 du 11 Mai 2022, donnant un accord de principe sur la proposition d'Enedis de renforcement Basse tension à Mousseau.

Madame le Maire rappelle également que le projet prévoyait l'emplacement du futur poste sur le domaine public. Or, il s'avère que la surface disponible, de l'emplacement choisi, est insuffisante par rapport au dimensionnement du poste. Le responsable Enedis ainsi que l'Adjoint au Maire en charge du dossier, après visite des lieux, indiquent qu'il n'y a pas de possibilité de disposer ce poste ailleurs sur le domaine public dans le village.

Vu la configuration des lieux, et les possibilités offertes sur le domaine privé, 3 propriétaires ont été contactés, Messieurs ROUX Christian, RAUD Nicolas et BARREAU Patrick, afin de leur proposer l'achat d'une bande de terrain pour la mise en place du poste. Tous ont refusé.

En conséquence, Madame le Maire demande au Conseil d'abandonner le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'abandonner le programme ER 2022 Mousseau, faute d'emplacement pour le poste.

Pour extrait conforme  
Aux Ormes le 15 septembre 2022  
Béatrice FONTAINE  
Maire